

2ème Légion

ORDRES MÉTÉOROLOGIQUES NATIONAUX

- - - - -

Compagnie de l'Aisne

Ce jourd'hui, dix-sept avril, mil neuf cent quarante trois, à seize heures trente;

Nous soussignés: SALBO, (Antoine), adjudant,  
et, HEDONCKE, (Louis),

Section de Léon

gendarme à la résidence de Neufchâtel-sur-Aisne, département de l'Aisne, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs; étant à notre connaissance, sommes prévenus téléphoniquement, qu'au cours de la chute d'un avion anglais une maison d'habitation avait été détruite à PONTAVERT.

Bde: 342.

Nos:

S.

- Nous nous rendons sur les lieux.

du 17 avril 1943.

/ ETAT DES LIEUX ET CONSTATATIONS /

PROCES-VERBAL

relatant des renseignements sur les dépendances d'une autre habitation située à la destruction proche également d'moies, se trouvent à l'extrême sud de PONTAVERT.

- L'habitation de Mme CHEDEVILLE, est complètement démolie. Sur trois côtés, le mur est coupé à un mètre environ de haut. La maçonnerie, la charpente, la couverture et les meubles complètement broyés ont été projetés par l'avion, dans le jardin. Il est réduit à un tas de débris considérables de morceaux. Le bâtiment n'a pas été incendié. quelques parties seulement de l'avion ont brûlé.

- Un bâtiment servant de buanderie et de hangar, ainsi qu'un appentis en bois, situés sur le derrière de l'habitation de Mr. MARTIN, sont également complètement détruits.

- Nous procédons à une enquête et entendons:

INTERROGATOIRE

M. MARTIN Charles, 65 ans, demeurant à PONTAVERT, qui déclare:

- Ce matin vers 4 heures 45, j'entendais depuis un moment le bruit des avions, j'ai senti un assez fort branlement de mon habitation. Aussitôt j'ai aperçu une forte lueur à proximité. Je me suis levé et j'ai constaté qu'un avion venait de s'abattre sur la maison voisine qui m'appartient également. Cette habitation occupée par ma nièce Mme CHEDEVILLE et ses deux enfants a été presque complètement aplatie. Mme CHEDEVILLE était dans les décombres avec sa fille Josiane. Quant au fils, Christian âgé de huit ans, il avait été projeté sans aucun mal dans le jardin de l'habitation à 3 mètres environ du mur.

- Avant d'atteindre la maison de Mme CHEDEVILLE, l'avion a détruit un hangar et un bâtiment servant de buanderie, situé derrière l'habitation que j'occupe.

- La maison détruite mesurait 9 mètres 50 de long sur 8 mètres de large. Elle comprenait un rez-de-chaussée se composant de quatre pièces; au premier une chambre mansardée et deux greniers.

- Cette maison a été construite en 1924, à l'époque elle m'a coûtée 80.000 francs.

Le commandant de la 2<sup>e</sup> compagnie  
Section de Léon  
17 avril 1943.  
Vu, transmis par le commandant de la 2<sup>e</sup> compagnie  
Section de Léon

-Le hangar et la buanderie avaient été construits en 1922. La construction m'a coûté 8.000 francs. 10 mètres de mur de clôture et un appentis en bois couvert en tôles, ont également été démolis.

-Il ne m'est pas possible d'évaluer pour l'instant le préjudice qui m'est causé.

Lecture faite, persiste et signe.

-Mme CHEDEVILLE, née NOTTEBOHM, Louise, 28 ans, ménagère, demeurant à Pontavert, née le 1er février 1915 à Roucy, de René et de Marcelle SOHIER, mariée, deux enfants, déclaré.

"Ce jour vers 4 heures 45 j'ai entendu un avion survoler Pontavert. Comme le bruit provoqué par l'appareil était très fort, j'ai pensé qu'il volait très bas. Aussitôt sans que je me sois rendue compte de ce qui avait pu se produire, j'ai vu du feu à côté de moi. D'autre part je me trouvais, ainsi que ma fille Josiane, couchée à côté de moi, sous les décombres. Quelques instants plus tard mon oncle et ma tante Mr. et Mme MARTIN, sont arrivés près de moi. Ils nous ont dégagées avec l'aide d'un aviateur anglais. Ma fille n'a eucune blessure. Quant à moi, j'ai reçu un fort coup à au dessus de l'œil gauche. Ma blessure saignait fortement et trois quarts d'heure environ, plus tard j'ai été pansée par un médecin Allemand.

-Au cours de ce sinistre, j'ai perdu toutes mes économies et mon mobilier. En résumé je ne possède plus rien pour m'habiller ni pour habiller mes enfants.

-Comme mobilier, j'ai perdu 3 chambres à coucher, une salle à manger, une machine à coudre, une cuisinière, un buffet et une table de cuisine; du linge des effets et un certain nombre d'objets divers.

-Le montant du préjudice que j'aprouve, à l'heure actuelle peut-être évalué à 200.000 francs environ.

-Mes enfants Josiane, née le 5 Octobre 1931 et Christian né le 1er Août 1934, n'ont pas été blessés.

-Mon mari CHEDEVILLE, André est actuellement prisonnier de guerre en Allemagne.

Lecture faite, persiste et signe.

-Mme CHEDEVILLE qui a été soignée par un médecin Allemand, porte un large pansement au front.

#### RENNSEIGNEMENTS

-Mr. THIRBAUT, Edmond, Justin, 67 ans, maire de Pontavert; déclare:

"Une grande partie de la nuit dernière, un bruit important d'avions, s'est fait entendre au dessus de Pontavert et la région. Vers 4 heures 30 ou 4 heures 45 ce bruit est devenu plus intense et presque aussitôt une formidable éclat d'explosion. Immédiatement je me suis levé et j'aiaperçu une forte lueur à l'extrémité Est du village. Je suis sorti et en cours de route j'ai appris qu'un avion venait de s'écraser sur l'habitation de Mme CHEDEVILLE. Sans me rendre sur les lieux, je suis allé aux postes pour prévenir la gendarmerie, mais cela ne m'a pas été

possible, les fils téléphoniques ayant été coupés au cours de la chute de l'avion. Je suis arrivé ensuite sur les lieux du sinistre et j'ai appris que Mme CHADEVILLE et ses deux enfants étaient sauvés.

- La maison bien que n'ayant pas été incendiée a été complètement broyée. Les dépendances de la maison de Mr. MARTIN; situées à proximité ont été également détruites.

- A mon arrivée sur les lieux, des militaires de l'armée d'occupation étaient sur place et emmenaient quatre des occupants de l'appareil qui avaient été également sauvés.

Mme CHADEVILLE, qui occupait l'habitation détruite se trouve actuellement dans le dénuement le plus complet; à tout son mobilier est perdu et ses économies ont été brûlées. Ce qui la met dans une situation encore plus pénible, c'est que son mari est, en même temps prisonnier de guerre en Allemagne."

Lecture faite, persiste et signe.

- Dressé en quatre expéditions destinées: la première, à Mr. le Commandant de la FALCONNANDANTUR, à Lyon; la deuxième, à Mr. le PRÉFET de l'Aisne, à Laon; la troisième, à Mr. le PROCUREUR de L'ETAT FRANÇAIS, à Lyon; la quatrième, aux archives.

*A. J. S. C. E. E. C.*

*Ally*